



**PROJET PEDAGOGIQUE**

**ACCUEIL DE LOISIRS**

**« LES PETITS BOUCHOLEURS »**

**CHARRON**

**2024-2025**

# SOMMAIRE

1.	<u>Description et fonctionnement de l'accueil de loisirs</u>	1
1.1	<u>Présentation de l'accueil de loisirs</u>	1
1.2	<u>Description des locaux de l'ALSH</u>	1
1.3	<u>Fonctionnement</u>	2
2.	<u>Objectifs Educatifs</u>	3
3.	<u>Objectifs Pédagogiques</u>	3
3.1	<u>Développer le respect de soi, de l'autre et de son environnement</u>	3
3.2	<u>Favoriser l'autonomie et la responsabilisation</u>	5
3.3	<u>Développer les relations par l'écoute, l'échange et l'entraide</u>	5
4.	<u>Organisation de l'accueil</u>	5
4.1	<u>Journée type</u>	6
4.2	<u>La vie quotidienne</u>	6
5.	<u>Equipe d'animation</u>	8
5.1	<u>La composition</u>	8
5.2	<u>Taux d'encadrement</u>	8
5.3	<u>Organisation de l'équipe</u>	8
6.	<u>Evaluation</u>	9

# 1. Description et fonctionnement de l'accueil de loisirs

## 1.1 Présentation de l'accueil de loisirs

### L'environnement

La communauté de communes Aunis Atlantique est composée de vingt communes qui s'unissent pour proposer des équipements et des services mutualisés. Participative au sein du territoire, la commune de Charron comporte de nombreux atouts. Située à 20 kilomètres de la ville de la Rochelle et 10 kilomètres de la ville de Marans, elle profite de la façade littorale, du fleuve de la Sèvre Niortaise tout en étant au cœur du Parc Naturel Régional du Marais poitevin. Elle compte 2053 habitants selon l'INSEE.



La commune répond aux besoins des familles et offre un service enfance adapté. Les différents temps organisés par la collectivité sont :

- L'Accueil de loisirs « Les petits Boucholeurs » mercredis et vacances.
- La restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire.
- Les ATSEM de l'école maternelle.
- L'accueil périscolaire matin et soir.

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est organisé pour les enfants de 3 à 14 ans des familles de Charron. Les enfants des communes extérieures sont acceptés si la capacité d'encadrement le permet.

Le service enfance est situé au cœur de la commune rue des écoles, au sein des bâtiments scolaires. La mairie est attenante, des partenaires et des espaces extérieurs agréables sont également accessibles : l'EHPAD, la bibliothèque, la maison des associations, le skate parc, deux city parc, un terrain de foot, les ports, un étang, des chemins pédestres,...

## 1.2 Description des locaux de l'ALSH :

A ce jour, l'accueil physique est composé de la manière suivante :

- Une salle d'activité : salle d'accueil et espace de jeux pour les enfants
- Une seconde salle d'activité : ancienne salle de classe au sein de l'école
- Une salle de restauration

- Une salle de motricité commune avec l'école maternelle
- Un dortoir commun avec l'école maternelle
- Un bureau de direction, régie, infirmerie attenant à la salle d'accueil
- Deux blocs sanitaires enfant, commun avec les écoles maternelle et élémentaire
- Trois cours de jeux extérieures communes avec les écoles



### 1.3 Le fonctionnement :

#### LES COORDONNEES DE L'ACCUEIL

**Email :** [lespetitsboucholeurs.charron@orange.fr](mailto:lespetitsboucholeurs.charron@orange.fr)

**Téléphone :** 06 85 58 31 82

#### LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se réalisent sur le portail famille, <https://monespacefamilles.aunisatlantique.fr>.  
Puis il est nécessaire de réaliser une réservation des dates souhaitées.

#### JOURNEE AVEC REPAS

**DEMI-JOURNEE** matin ou après-midi **AVEC REPAS** ou **SANS REPAS**

**VEILLEE (Vacances uniquement)**

TEMPS D'ACCUEIL	HORAIRES
MATIN	7h30 à 9h30
DEPART / ARRIVEE	12h00
MIDI	13h30
SOIR	16h45 à 18h30

## 2. Objectifs Educatifs

Madame Boutet, Maire de Charron, a pour mission de coordonner et d'organiser la politique enfance et jeunesse de la commune. Un Projet Educatif de Territoire (PEdT) comportant des axes stratégiques a donc été élaboré pour :

- Garantir la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant.
- Créer un environnement favorable au développement et à l'épanouissement.
- Proposer une offre éducative adaptée aux besoins des familles.
- Favoriser l'inclusion
- Développer la connaissance du territoire

## 3. Objectifs Pédagogiques

Le projet pédagogique se construit autour de quatre valeurs :



### 3.1 Développer le respect de soi, de l'autre et de son environnement.

#### **Développer le respect de soi et de l'autre**

Les animateurs vont prôner l'intégration et l'inclusion de chacun en mettant en place des jeux de connaissances et de coopération tout au long de l'année. Les enfants seront incités à prendre part aux activités, mais seront libres d'y participer ou non. Les animateurs joueront un rôle important tant qu'à la valorisation et à l'encouragement de chacun lors des différents temps de la journée.

Les jeux (société, ballon...) ne sont pas nominatifs, et le prêt des jeux sera accompagné d'un message préventif pour expliquer aux enfants la notion de partage.

Les adultes ont une tâche très importante quant à la notion de politesse. Nous nous devons de montrer l'exemple aux enfants en leur apprenant les civilités à avoir en groupe : bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir, s'excuser...

Le respect s'alimente aussi par la considération de l'intimité de chacun, par exemple permettre à l'enfant d'être seul aux sanitaires. De plus les animateurs incitent les enfants à être acteur en leur demandant de remonter leur pantalon après le passage aux sanitaires par soi-même, ... Afin de sécuriser l'enfant, il est nécessaire d'expliquer un soin avant de le pratiquer. Enfin, l'adulte doit savoir mettre une distance affective avec les enfants (ex : éviter de prendre les enfants sur ses genoux, de les soulever pour jouer, ...).

L'écoute est un point fondamental au respect de chacun. Pour cela, nous mettrons en place un temps de présentation de la journée qui permet à chacun d'avoir un espace de parole et des repères. Pour les adultes et les enfants, avoir l'attention de l'autre ne nécessite pas de crier. La posture de l'animateur favorise la communication. Lorsque qu'il est demandé aux enfants de ranger, on précise ce qui doit être fait et il est important de s'impliquer avec les enfants dans le rangement.

### **Sensibiliser au respect de son environnement**

Sensibiliser les enfants à avoir un comportement éco citoyen est primordiale, si l'enfant acquière des automatismes tôt il les appliquera en grandissant tel des réflexes.

L'équipe d'animation se veut modèle, elle sensibilisera par ses actes de la vie quotidienne avec les enfants : tri des déchets, réutilisation de papier, éteindre la lumière en sortant des pièces, faire attention à ne pas gaspiller le papier... Un projet doit se construire avec les écoles pour uniformiser les moyens de communications (affichage, discours) et matériels (poubelles adaptées).

La notion de Respect représente également les locaux et le matériel mis à disposition. Les étagères de jeux et livres à disposition des enfants sont peu chargées et vérifiées par les animateurs quotidiennement. L'idée est d'apprendre à chacun à ranger et remettre à sa place les jeux utilisés dans l'état de départ. Pour permettre aux enfants de tout âge de comprendre et respecter les règles :

- Mise en place d'un affichage pour les espaces interdits
- Explication régulière des espaces et leurs utilisations (ex : coin calme espace de repos)
- ...

Les animateurs doivent être à l'écoute, prendre le temps et être présents pour instaurer une relation de confiance entre chacun. Cette relation de confiance pourra permettre à tous de mieux communiquer ses besoins (demander la permission pour du matériel spécifique, venir dire que l'on a cassé un objet...).

Pour la restauration, les enfants et les animateurs seront vigilants au gaspillage alimentaire, les enfants se servent par eux même dans leur assiette avec de petites quantités, pour pouvoir se resservir par la suite s'ils en veulent d'autres.

Lors des sorties à l'extérieur, les animateurs seront attentifs quant au respect des parterres de végétations et de la propreté des trottoirs et locaux (ne rien jeter par terre...).

La notion d'exemplarité est importante, car les animateurs pourront transmettre les bons gestes aux enfants, et que ceux-ci leurs deviennent plus intuitifs (rangement de salle, ranger ses affaires à leur place et en prendre soin...).

### 3.2. Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

L'autonomie est une valeur primordiale, elle permet à un enfant de devenir indépendant et de pouvoir prendre confiance en lui. Pour les tâches de la vie quotidienne, le but des animateurs sera d'amener l'enfant à se détacher de l'adulte en mettant en application la formule "Faire, faire faire, laisser faire". Encore une fois les animateurs seront là pour accompagner, guider et encourager, pour que par la suite les enfants fassent les choses eux même (faire les lacets, fermer la fermeture éclair, expliquer des règles de jeux, ranger l'activité...).

L'équipe d'animation réfléchi en amont des vacances un programme d'animation qui répond aux précédentes demandes ainsi qu'à la découverte de nouveautés. Afin de rendre l'enfant acteur de ses vacances chaque lundi à partir de 6 ans les enfants participeront à la création du planning d'animations hebdomadaire. Le planning pourra être adapté en fonction de la faisabilité (météo, budget, ...) aux attentes des enfants. Ceux-ci seront libres de pouvoir proposer leur propre activité au sein du groupe, en effet la créativité se retrouve en grande partie au travers de l'autonomie. Les enfants seront sollicités pour leur participation aux activités de l'installation jusqu'au rangement.

Pour les temps de repas/goûter, les enfants et les animateurs travailleront ensemble selon l'âge, pour un service autonome, le débarrassage des tables, et pour le ramassage des déchets. Les animateurs inciteront les enfants à faire seuls, avant de les aider (couper seul, ouvrir leur yaourt...).

Enfin, pour les temps calme et de sieste, les enfants devront s'essayer à enlever/remettre leur vêtement seul, avant d'avoir l'aide d'un animateur. Les enfants pourront aussi venir en aide aux plus petits, en allant lire des histoires aux uns et aux autres. Les enfants ont besoin de leurs moments calmes et seuls, l'équipe propose de mettre en place des activités relaxation, détente, yoga, lecture, etc, pour permettre aux enfants de passer du temps de pause adapté à leurs besoins

### 3.3 Développer les relations et l'inclusion par l'écoute, l'échange et l'entraide.

#### **La relation Enfants/Enfants**

Pour permettre à tous de vivre au mieux en collectivité, l'équipe d'animation détermine des règles de vie. Les grandes valeurs du projet pédagogique : le respect de l'autre, de soi et du matériel mais également l'autonomie ainsi que des consignes de sécurité.

Les animateurs jouent un rôle primordial dans la relation entre enfants, dans le sens où il faut toujours faire attention aux jeux de brimades pour ne pas mettre les enfants en difficultés, être présents lors de la mise en place d'équipe lors d'un jeu ou pour pouvoir intervenir lorsque cela est nécessaire.

L'adulte a un rôle de régularisation auprès des enfants, il doit être observateur et à l'écoute afin de désamorcer les conflits. Son intervention n'est pas forcément directe, il peut conseiller un enfant sur l'attitude à avoir pour régler ou réparer un désaccord. Par cette action, il permet aux enfants d'acquérir des compétences en termes de sociabilisation et d'inclusion.

#### **La relation Enfants/Animateurs**

L'Animateur a conscience qu'il est une personne référente, et doit montrer l'exemple en termes d'attitudes physique et verbale. Pour amorcer la discussion entre les enfants, les animateurs vont mettre en place des jeux de connaissances et de coopération. L'écoute est prioritairement la clé de la réussite avec les enfants. Cela permet de comprendre leurs attentes, leurs frustrations et surtout bien souvent d'apporter des solutions.

L'équipe veillera également à favoriser des temps d'échanges formels ou informels avec les enfants. Par ce biais l'enfant peut prendre conscience des besoins de chacun dans un groupe. Cela permet aussi aux animateurs de veiller quotidiennement au bon déroulement de la vie en collectivité.

Les enfants apprennent à partager, l'écoute de l'adulte permet de réguler ce temps de collectivité. L'adulte veille à offrir à tous un espace de parole équitable pour obtenir un climat serein.

### **La relation aux Familles**

Chaque matin les familles doivent être accueillies dans un climat chaleureux, cela facilite l'échange et la sérénité des parents et de leurs enfants. Le respect des besoins de l'enfant se transmet également par des temps d'échanges quotidiens ainsi que par la régularité des horaires.

Afin d'impliquer les parents dans la vie du centre, l'équipe se doit donc d'être au maximum à l'écoute des parents notamment pour les informations concernant l'enfant et son entourage. De même, elle doit tenir compte des remarques formulées et les transmettre à la direction.

Les parents sont informés des activités de l'Accueil via un programme flexible qui permet aux enfants d'intégrer leurs attentes. Les animateurs peuvent adapter le positionnement des animations en fonction du nombre d'enfants, de la météo, et de leurs attentes. Le Facebook de l'accueil est nourri à chaque fin de semaine afin que les familles aient la lisibilité sur la semaine de leur enfant.

### **La relation aux partenaires**

Dans le cadre de Projet Educatif de Territoire, différents partenariats prennent vie, ce qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles structures, de nouveaux modes de fonctionnement et d'autres personnes...

Un partenariat avec la bibliothèque municipale est mis en place depuis plusieurs années. La mise à disposition d'ouvrages est possible à la demande de l'équipe d'animation. Des ateliers « Lecture de contes » sont également proposés par une bénévole de la bibliothèque.

L'EHPAD a un projet d'animation annuel mis en place avec l'ALSH. A chaque période de vacances un temps de rencontre coanimé est instauré. En amont des vacances un temps avec l'animateur de l'EHPAD et l'équipe d'animation est organisé pour le préparer.

## **4. Organisation de l'accueil**

L'accueil de loisirs fonctionne en distinguant les enfants selon deux tranches d'âge : les 3 à 5 ans et les 6 à 11 ans. Une thématique articule et oriente la construction des programmes d'animations cette année la thématique est « Quand je serai grand ! » avec pour objectif la découverte des métiers mais également une ouverture culturelle sur les activités dites « de plaisirs » comme les sports, la musique, ... En résumé des idées que l'enfant peut envisager d'approfondir en grandissant. En lien avec cette idéologie et en continuité du projet des écoles de Charron sur l'ouverture à l'environnement extérieur des sorties ou interventions sont prévues au cours de chaque période de vacances.

Au début des vacances estivales, l'équipe d'animation réorganise l'agencement du centre. Une salle complémentaire dû à l'augmentation des effectifs est mise à disposition. La majeure partie de l'installation est réalisée avec les enfants dans le but qu'ils créent et investissent leurs espaces pour se les approprier. L'objectif étant également que les enfants se détachent de l'image actuelle des locaux qui servent au périscolaire.

### **4.1. Journée type**

7h30 à 9h30 : Arrivée échelonnée des enfants. Ce temps est un moment de jeux libres pour l'enfant ou l'animateur lui proposera des activités. Ce temps permet également aux animateurs de préparer leurs activités. Installation de la salle de sieste.



9h30 : Rassemblement des enfants : Présentation des animations proposées et lecture du menu tous ensembles.

9h45 : Répartition des groupes aux animations

11h30 : Rangement et temps libre. Pour l'équipe, c'est un temps d'échange pour organiser le lendemain, parler des enfants et des besoins logistiques. (Pas obligatoirement tous les jours mais au minima le lundi et vendredi).

11h50 : Lavage des mains, rassemblement

12h-13h : Repas (pause de la personne qui encadre la sieste à 12h30 avant la fin du repas)

13h : Sieste et temps calme / temps de pause animateur en roulement

14h30 : Début des animations ou suite pour ceux qui ne dorment pas

15h45 : Rangement

16h15 : Gouter dans la salle d'animation ou dehors.

16h45 à 18h30 : Départ des enfants, ce temps est un moment de jeux libres pour l'enfant où l'animateur lui proposera des jeux. Ce temps permet également aux animateurs de préparer leurs activités et réaliser diverses tâches (entretien, infirmerie...).

## 4.2 La vie quotidienne

L'animation auprès des enfants ne se cantonne pas à une activité. En effet, la vie quotidienne se décline par de multiples actions qui sont des temps d'animation à part entière.

Ces actions sont les suivantes :

### **L'accueil :**

L'accueil de loisirs est un lieu en dehors du temps scolaire, c'est l'occasion de prendre le temps, de sortir du rythme de l'école. Pour les sorties, l'organisation de la journée sera différente en fonction du lieu, de la durée et des activités.

Nous insisterons particulièrement sur ce moment important. Pour les arrivées du matin, c'est le moment de séparation de l'enfant et du parent. Un animateur sera présent pour accueillir au mieux l'enfant et accompagner les familles. De plus, l'animateur devra se montrer disponible et tenir compte des remarques des parents.

Des animateurs seront présents pendant ce temps pour encadrer des activités au sein desquelles les enfants pourront évoluer en autonomie : dessins, coloriage, modelage, jeux de société, lecture... Les familles perçoivent matin et soir l'ambiance du centre, les animateurs sont acteurs et non surveillants.

### **Le rassemblement des enfants :**

Chaque matin un temps de rassemblement a lieu pour présenter la journée aux enfants. Tous les enfants sont regroupés afin de partager un temps commun. L'enfant a besoin pour être en sécurité de savoir ce qu'il va se passer dans sa journée : ce qu'il va faire, manger, où il va aller. Cela permet ainsi aux fratries de faciliter la séparation en ayant connaissance du programme de l'autre. Ce temps permet également d'amener les enfants à s'écouter entre eux et à communiquer avec tous.

### **Les repas :**

Les repas se déroulent dans la salle de restauration de l'école. L'animateur accompagne les enfants pour se laver les mains en amont. Ils se servent sous la vigilance de l'animateur installé à leur table. Celui-ci veillera au développement de l'autonomie pour couper la nourriture et se tenir de manière convenable sur sa chaise. Ce temps de repas enfants/animateurs va permettre de créer des liens. L'animateur est responsable du bon déroulement du repas, il incite à goûter, limite le gaspillage et accompagne le débarrassage. Dans la continuité du service de restauration scolaire et de l'école, l'équipe veille à la sensibilisation de l'enfant par le respect du tri des déchets.

### **Le temps de sieste / temps calme :**

Ce temps a lieu directement après le repas du midi. Les petits sont orientés dans leurs locaux afin de bénéficier d'une sieste ou d'un temps calme en fonction de l'âge et du besoin de l'enfant.

Pour les dormeurs, l'animateur mettra en place une atmosphère propice à l'endormissement par le biais d'une histoire à raconter ou d'une musique relaxante. Le réveil sera échelonné afin de respecter le rythme de chaque enfant.

Les plus grands sont redirigés vers une activité dite de détente menée par un animateur (lecture, relaxation...).

### **Le goûter :**

Le goûter sera un moment de convivialité où les enfants seront rassemblés. Ce temps est souvent utilisé pour échanger avec eux sur le vécu de leur journée. Le goûter est fourni par la collectivité, les enfants participent au service et au débarrassage. Ce temps se veut calme et agréable les animateurs peuvent proposer différents aménagements en ronde à l'extérieur, à table dans la salle d'activité...

### **Les temps d'activités :**

Les animations se veulent variées et adaptées aux âges des enfants. Elles sont pédagogiques et ludiques. Elles peuvent développer certaines compétences comme l'adresse, l'apprentissage de nouveaux mots, la créativité...

L'animateur prendra le temps de penser et préparer ses activités. L'équipe d'animation établit donc à l'avance un planning d'activités variées (bricolage, théâtre, sport...) en cohérence avec la thématique pour les vacances. Dans la mesure du possible il est intéressant de viser à apporter au minimum une proposition d'activité dynamique et une autre calme. A chaque période l'équipe confectionne un grand jeu en lien avec la thématique.

Pendant l'activité, l'animateur doit être à l'écoute de l'enfant et du groupe, laisser l'enfant faire seul, l'aider, le conseiller... Après l'activité, l'enfant participe au rangement et au nettoyage du matériel.

## **5 Equipe d'animation**

### **5.1 La composition :**

Directrice : Anne Lise Le Turnier

Animateurs : Aurore Maridat / Mathéo Berchiche / Morgane Juillet

ATSEM Animatrice : Guylène Taviaux / Mélisande Dillar / Sophie Teyssier

Responsable de restauration : Véronique Proteau

Agent de restauration : Tatiana Axerti

Ainsi que des animateurs saisonniers qui complètent l'équipe

## 5.2 Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement à respecter est 1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans.

Les quotas diplômés et non diplômés sont respectés afin de permettre l'encadrement par des animateurs professionnels. Soit 50 % de diplômés obligatoire / 30 à 50 % de stagiaires / 20 % de non diplômés maximum.

## 5.3 Organisation de l'équipe

Les animateurs sont répartis sur les différentes tranches d'âges, en fonction des compétences et souhaits de chacun. L'arrivée des animateurs est échelonnée. Deux animateurs font l'ouverture et deux, la fermeture. La prise de pause d'environ 30 minutes, se déroule au moment du temps calme.

La direction veillera à offrir un suivi individualisé à l'animateur stagiaire tout au long de son stage. L'animateur diplômé doit prendre conscience des besoins de l'animateur stagiaire. En effet même s'il est considéré comme animateur à part entière le stagiaire évolue et apprend au sein de l'équipe.

Des bilans hebdomadaires sont mis en place par la direction de façon formelle ou informelle ce qui permet d'appréhender les besoins pour la semaine à venir. Un bilan général de l'été sera réalisé avec l'équipe, les enfants et intervenants puis retransmis à l'organisateur (la mairie).

Pour les vacances, des réunions d'équipes sont mises en place. Celles-ci visent à développer le projet pédagogique via l'organisation, le fonctionnement, la sécurité ainsi que les attentes de l'équipe. Puis les animateurs préparent les plannings d'activités et réalisent leurs demandes techniques et logistiques. Ces plannings sont des outils de travail, ils ne sont pas transmis aux familles, dans le but de conserver une autonomie. De plus ces outils offrent la possibilité à tous de faire le lien entre chaque tranche d'âge.

## 6 Evaluation :

L'évaluation du projet pédagogique est une étape importante. Cela permet une prise de recul pour analyser les pratiques de terrain, les besoins des familles, les attentes des enfants ainsi que la continuité de projet entre les élus et la structure.

L'évaluation comportera les points suivants :

- Quantitatif, évaluation du nombre d'enfants présents d'une année à l'autre

